

DIRECTIVE D'ÉVACUATION

MARCHE À SUIVRE

Afin de s'assurer que les occupants utilisent de façon efficace et sécuritaire les moyens d'évacuation disponibles, *Institut Trebas* a donc déterminé la marche à suivre pour l'évacuation des lieux.

LES OCCUPANTS doivent garder leur sang-froid et marcher d'un pas alerte vers l'extérieur de l'immeuble en passant par l'issue de secours la plus sûre et la plus proche de leur poste de travail ;

Ainsi l'évacuation des occupants s'effectuera de la façon suivante:

L'Institut Trebas est situé DANS LA TOUR EST du « Le 550 Sherbrooke Ouest » :

Pour les locataires situés dans la partie « sud » de l'édifice du 2e au 16e étage

- 1ère alternative: vers l'escalier d'issus de secours « sud »
- 2e alternative: vers l'escalier d'issus situé du côté « nord ».

Pour les locataires situés dans la partie « nord » de l'édifice 2e au 16e étage

- 1ère alternative: vers l'escalier d'issus de secours « nord »
- 2e alternative: vers l'escalier d'issus situé du côté « sud ».

LE POINT DE RASSEMBLEMENT

- Un point de rassemblement à l'extérieur de l'édifice a été prévu vers la rue University et Sherbrooke.
- De plus, le responsable avisera les gens de dégager rapidement la porte de sortie pour permettre aux autres de sortir et de libérer de 100 mètres le devant de l'édifice pour permettre l'accès aux camions de pompiers, aux ambulances et autres véhicules d'urgence.
- Lors d'intempérie, chaque responsable de secteur a prévu d'acheminer son groupe vers des édifices avoisinants en attendant le support du SIM.

LES EXERCICES D'ÉVACUATION

- « Le 550 Sherbrooke Ouest » a décidé que tous les membres de son personnel et tous les autres occupants du bâtiment doivent participer aux exercices d'incendie. Cette décision de faire évacuer tout le bâtiment pendant ces exercices a été prise en fonction de l'usage du bâtiment et du type d'avertisseur d'incendie.
- Comme un incendie est toujours un événement inattendu, «Le 550 Sherbrooke Ouest» a prévu de planifier un exercice d'incendie annuellement et ce, sans aviser les occupants de cet exercice (à afin de simuler les conditions réelles d'un incendie).
- Après chaque exercice, un rapport est complété et conservé dans le registre.
- Enfin, le but des exercices est d'évacuer le bâtiment dans l'ordre, sans paniquer et ce, dans le respect des directives données par le Coordonnateur.

LE BOUTON DE PANIQUE

Afin de garantir la sécurité de nos employés et de nos locaux, nous avons installé des dispositifs d'alerte d'urgence à la réception des 3ème et 6ème étage. Ces boutons permettent de signaler immédiatement les autorités compétentes (police et service de sécurité de l'immeuble) en cas de situation d'urgence. Les réceptionnistes et les employés de l'Institut Trebas ont été informés de l'utilisation de ces dispositifs.

INCENDIE

Ce que les occupants doivent savoir :

- L'emplacement de deux (2) voies d'issues.
- L'emplacement de l'avertisseur manuel d'incendie et du téléphone d'urgence.
- Le numéro de téléphone du service de la « Sécurité incendie de Montréal » (SIM) au numéro « 9-1-1 ».
- L'emplacement de l'extincteur portatif le plus près de leur poste de travail.
- S'il y a lieu, le nom de leur responsable de secteur et de suivre ses directives.

Lorsque retentit l'alarme du réseau avertisseur d'incendie :

- Rester calme.
- Évacuer les lieux immédiatement selon la procédure et ne pas perdre de temps pour récupérer des objets personnels.
- Quitter le bâtiment par la sortie la plus proche et se rendre au point de rassemblement vers la rue University et Sherbrooke.
- Ne jamais retourner sur place lorsque l'ordre d'évacuation a été donné.
- Avant de quitter les lieux, fermer les portes locales pour empêcher que la fumée pénètre dans les voies d'évacuations.
- Se diriger vers le point de rassemblement vers la rue University et Sherbrooke, afin de permettre à ceux qui suivent de sortir et de ne pas nuire aux pompiers dans leur lutte contre l'incendie.

Au point de rassemblement :

- Suivre à la lettre les directives des responsables.
- Attendre l'autorisation d'un responsable avant de quitter le groupe ou de réintégrer l'édifice.

MENACE DE BOMBE

SI VOUS RECEVEZ UNE MENACE DE BOMBE

- Soyez calme et courtois.
- N'interrompez pas votre interlocuteur.
- Obtenez le plus de renseignements que possible.
- Portez attention aux bruits de fond et notez les commentaires éventuels.
- Enregistrez l'appel, si possible.
- Notez les termes exacts de l'appel.
- Avertissez immédiatement le « Coordonnateur des mesures d'urgence » au 514-849-6131 et/ou appeler le 9-1-1.

QUESTIONS À POSER

- À quelle heure la bombe doit-elle exploser?
- Où est-elle?
- Avez-vous des revendications?
- Pourquoi avez-vous placé cette bombe?
- À quoi ressemble-t-elle?
- D'où appelez-vous?
- Quel est votre nom?

VOTRE INTERLOCUTEUR

- Sexe.
- Âge approximatif.
- Langue utilisée.
- Accent.
- Voix (forte, bégaiement, etc.).
- Débit (rapide, etc.).
- Prononciation (nasallement, zézaiement, etc.).
- La voix est-elle familière?
- L'interlocuteur semble-t-il connaître les lieux ?

VOS COORDONNÉES

- Date et heure de l'appel.
- Votre nom.
- Votre fonction.
- La personne que vous avez avertie.
- Son numéro de téléphone.

FOUILLE

- Les responsables devraient commencer par l'endroit désigné par l'interlocuteur et par les lieux publics.
- Inspectez votre secteur immédiat.
- Fouillez ensuite les endroits vacants.
- Signalez tout objet suspect, mais n'y touchez pas.
- Notez les objets insolites ou déplacés.
- À l'intention des chercheurs, déverrouillez les tiroirs, les armoires, etc.

ÉVACUATION

- La décision d'évacuer appartient au « Coordonnateur des mesures d'urgence » et/ou à la Police de Montréal.
- Comme « Le 550 Sherbrooke Ouest » possède un plan d'évacuation, remémorez-vous les diverses étapes. Ainsi, vous maîtriserez mieux la situation.
- En quittant vos locaux, emportez vos effets personnels. Ainsi, personne ne pourra vous les voler et les chercheurs auront moins d'objets à vérifier.
- Suivez les instructions du responsable de l'évacuation.
- Évitez de passer près de l'endroit où se trouverait la bombe ou le colis suspect.

TREMBLEMENT DE TERRE OU SECOUSSE SUITE A UN EXPLOSION

Pour les personnes situées à l'intérieur de l'édifice :

- Rester calme
- Demeurer à l'intérieur et ne pas courir dehors où elles pourraient être blessées par des débris ou des éclats de verre.
- S'abriter immédiatement sous une table ou un bureau et se protéger la figure et la tête avec les bras.
- Se tenir à une distance d'au moins six (6) mètres des fenêtres afin d'éviter les éclats de verre.
- Quitter les lieux seulement sur l'ordre du responsable de l'évacuation.
- Si l'ordre d'évacuation est donné, éviter les débris, les fils électriques, les éclats de verre ou autres objets qui présentent des risques.
- Évacuer l'étage par les escaliers de secours et non par l'ascenseur selon la procédure d'évacuation établie.
- Suivre les directives des responsables de l'unité de secours.
- Réintégrer l'édifice seulement quand le Coordonnateur des mesures d'urgence en donne l'ordre.

Pour les personnes situées à l'extérieur de l'édifice :

- Lors des premières secousses, s'éloigner des bâtiments pour éviter les murs qui s'écroulent et les débris qui tombent.
- Rester aussi loin que possible des fils électriques et, plus particulièrement, ceux qui sont rompus et traînent au sol.
- Lorsqu'en voiture, s'arrêter le plus vite possible et demeurer à l'intérieur du véhicule. Si possible, éviter de s'arrêter sur un pont ou à proximité de bâtiments qui peuvent s'écrouler.

PERSONNE(S) EMPRISONNÉE(S) DANS UN ASCENSEUR

SI VOUS ÊTES PRIS DANS UN ASCENSEUR

- Débranchez le combiné et la communication se fait directement par téléphone avec la compagnie « Otis » qui enverra immédiatement un technicien sur les lieux et qui communiquera immédiatement avec la « Sécurité incendie de Montréal » en composant le « 9-1-1 » et en spécifiant que « Des personnes sont emprisonnées dans un ascenseur ».
- S'il n'y a pas de réponse peser sur le « bouton alarme » sur le panneau de contrôle pour signaler votre présence.

SI VOUS AVEZ CONNAISSANCE QU'UNE OU DES PERSONNES SONT EMPRISONNÉES DANS UN ASCENSEUR.

- Vérifier avec les occupants de l'ascenseur s'ils ont la compagnie « Otis »;
- Sinon, communiquer avec le service de la « Sécurité incendie de Montréal » (SIM) en composant le « 9-1-1 » et en spécifiant que « Des personnes sont emprisonnées dans un ascenseur ».
- Informer, si possible, les occupants de l'ascenseur que du secours est acheminé et garder un contact verbal pour rassurer la ou les personne (s) emprisonnée (s).
- S'il n'y a aucun risque à demeurer près de l'ascenseur, rester sur place.

PANNE D'ÉLECTRICITÉ

EN CAS DE PANNE D'ÉLECTRICITÉ TOTALE:

- Les occupants doivent demeurer calmes ; chacun doit rester sur place.
- Lors d'une panne, utiliser des lampes à piles et non des chandelles cause des risques d'incendie.
- Débrancher tous les appareils électriques et/ou équipements afin d'éviter des dommages suite à une surcharge de courant lors du retour de l'alimentation électrique.

EN CAS DE PANNE D'ÉLECTRICITÉ LOCALE

- Appeler le Service à la clientèle au 514-849-6131.
- Identifier la panne, le local et l'étage où se situe cette panne.
- Débrancher tous les appareils électriques et/ou équipements afin d'éviter des dommages suite à une surcharge de courant lors du retour de l'alimentation électrique.
- « Le 550 Sherbrooke Ouest » fera appel à l'équipe technique afin que les réparations ou les corrections soient apportées dans les meilleurs délais.
- Si, de l'avis de l'équipe technique, la panne est majeure, la Direction devra en être avertie immédiatement.

DÉGATS D'EAU

INFILTRATION D'EAU MINEURE

- Appeler le Service à la clientèle au 514-849-6131.
- Identifier la nature de la fuite, le local ou l'appartement et l'étage où se situe cette fuite.
- Si un équipement se trouve près de l'appareil ; déplacer ou protéger (sac vert en plastique) l'appareil affecté.

INFILTRATION D'EAU MAJEURE

- Appeler le Service à la clientèle au 514-849-6131.
- Identifier la nature de la fuite, le local et l'étage où se situe cette fuite.
- Si un ou des équipements se trouvent sous ou près de la fuite d'eau, il faut évacuer les lieux.
- Empêcher toutes personnes de s'approcher du dégât d'eau à cause du risque d'électrocution.
- Toute personne qui ne peut évacuer l'édifice en raison de l'eau devra attendre les secours tout en surveillant le niveau d'eau d'une distance éloignée.
- Lors d'une évacuation, utiliser les issues de secours qui ne sont pas affectées par l'eau.

****** IMPORTANT ******

En aucun temps, les locataires ou le personnel de l'édifice « Le 550 Sherbrooke Ouest » ne devront poser des actes pouvant nuire à leur santé ou à leur sécurité (risque de choc électrique, etc.).

URGENCE MÉDICALE OU ARRET CARDIO-RESPIRATOIRE

CE QUE PEUT FAIRE LE TÉMOIN DE LA SCÈNE

- La personne qui découvre une personne inconsciente ou ayant une situation d'urgence médicale doit :
 - rester calme et éviter la panique;
 - demander de l'aide aux autres personnes sur place;
 - évaluer l'état de la personne :
 - en vérifiant si elle respire;
 - en vérifiant si elle répond au stimulus;
 - demander à une personne ou signaler le «9-1-1»;
 - apporter assistance et support en attendant l'arrivée des secours.

COMPORTEMENT VIOLENT

CE QUE PEUT FAIRE LA PERSONNE PRISE AVEC UN INDIVIDU AYANT UN COMPORTEMENT VIOLENT

- S'il y a lieu, tente de désamorcer la crise en restant calme et en démontrant de l'empathie.
- Isoler la personne dans un endroit calme et sécuritaire.
- S'il y a perception de danger :
 - sortir de la pièce, si possible et communiquer immédiatement tout comportement inacceptable;
 - dans l'impossibilité de quitter les lieux de façon sécuritaire : signaler le «9-1-1».

FUITE DE GAZ

QUE FAIRE SUITE À UN BRIS D'UNE CONDUITE OU DE LA DÉCOUVERTE D'UNE FUITE DE GAZ NATUREL ?

- Restez calme et ne manipulez aucun objet susceptible de produire une étincelle ou une flamme (briquet, téléphone, cellulaire, télé avertisseurs, interrupteur ou appareil électrique, lampe de poche, ascenseurs, système de communication phonique, système d'alarme et ses composantes.
- Ne fumez pas.
- N'utilisez pas d'équipement mécanique, électrique ou électronique susceptible de produire une source de chaleur, d'étincelle, d'électricité statique ou d'ondes électromagnétiques (sauf pour éteindre les éléments chauffants qui pourraient déclencher des étincelles ou des flammes ouvertes qui pourraient provoquer une explosion) ;
- Alerter tous les occupants mais la communication devra se faire de bouche à oreilles et ; évacuer immédiatement le bâtiment, en commençant par la zone impliquée ; par la suite, évacuer l'étage au-dessus de la zone impliquée, puis systématiquement tous les autres planchers en descendant jusqu'à l'évacuation complète du bâtiment ;s'il y a suffisamment de personnel, évacuer tous les étages simultanément.
- Sortir des lieux et aviser le «9-1-1».
- Suivez les instructions qui vous seront données

COURRIER SUSPECT

DIRECTIVE D'ÉVACUATION

- Nous invitons tout le monde à faire preuve de bon sens en tout temps;
- N'ouvrez pas une lettre ou un colis s'il ne s'agit pas d'un article comme vous en attendriez en temps ordinaire ou si vous y trouvez quelque chose d'inhabituel, dont l'absence d'adresse de retour ou une odeur étrange.
- Isolez l'article, lavez vos mains soigneusement et consultez une clinique médicale si cela vous inquiète.
- Avisez la police immédiatement et laissez le temps aux autorités compétentes d'enquêter. Ne retournez surtout pas l'article à Postes Canada.

CHARACTÉRISTIQUE D'UN COLIS SUSPECT :

- L'article suspect est adressé à un destinataire précis et porte des mentions telles que " CONFIDENTIEL ", " PERSONNEL ", " DOIT ÊTRE OUVERT SEULEMENT PAR ", etc.
- Le nom ou le titre du destinataire est inexact.
- Il n'y a aucune adresse de retour, ou celle-ci est fictive ou indéchiffrable.
- L'écriture est déformée, ou le nom et l'adresse sont inscrits sur une étiquette " maison " ou composés de lettres découpées et collées.
- L'emballage laisse paraître des fils électriques ou du papier d'aluminium, et il peut porter des taches d'huile ou de graisse. L'envoi dégage des odeurs étranges.
- L'empreinte postale ou le cachet d'oblitération indique un point d'origine différent de l'adresse de retour ou indique que l'envoi provient de l'étranger.
- Le colis est sur affranchi et porte plusieurs timbres de valeur peu élevée.
- Le colis porte un excès de matériel d'emballage : beaucoup de papier, de ficelle ou de ruban adhésif.
- Le colis est emballé de manière non professionnelle et compte plusieurs types de ruban adhésif. Il porte des mentions comme " Fragile – Manipuler avec soin " ou " Urgent - À traiter immédiatement ".
- La lettre peut sembler rigide, et sa surface est inégale.
- Le colis a une forme irrégulière, est mou par endroits ou bosselé.
- Un tintement, un tic-tac ou un bruit de ballottement se fait entendre.
- Le colis ou la lettre peut être recouvert d'une matière poudreuse.

QUOI FAIRE LORSQU'ON DÉTIENT UN COLIS SUSPECT :

- Aviser immédiatement les autorités locales de la présente situation.
- Ne pas retourner l'article à Postes Canada.
- Ne pas toucher, brasser ou sentir l'article suspect.
- Isoler l'article et évacuer les environs immédiats.

****** IMPORTANT******

Les personnes qui sont entrées en contact avec l'article doivent immédiatement se laver les mains avec de l'eau et du savon.